

TRUC'LAND

Création d'un lieu associatif expérimental

Micro-ferme

Menuiserie

Habitats écologiques

Ateliers participatifs

Événements culturels



SOMMAIRE

Concept	2
I Présentation	3
Origine du projet	3
Choix du terrain	3
Membres fondateurs	4
II Activités	5
III Organisation	7
Association à but non-lucratif	7
Écosystème	8
IV Partenaires	9
V Financement	10
Achat du terrain	10
Investissements	10
Recettes	10
Contacts	11



CONCEPT

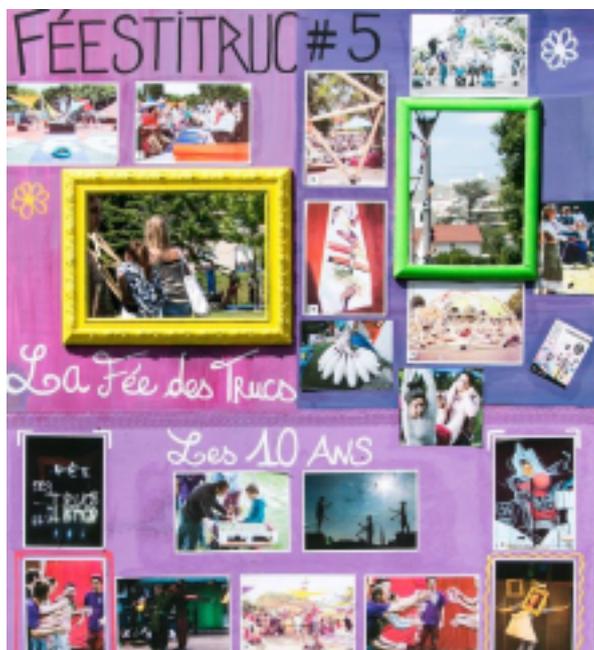
Truc'land réunit des outils et des savoir-faire autour d'un objectif commun : créer un lieu permettant d'expérimenter et de promouvoir des solutions pour répondre aux besoins fondamentaux des êtres-humains tout en préservant l'écosystème.

Notamment par la pratique de techniques agricoles favorisant la biodiversité, l'écoconstruction, la production énergétique, la fabrication d'objets artisanaux, une gestion écologique des ressources et toute autre action lui permettant d'acquérir plus d'autonomie.

Les échanges avec l'extérieur seront favorisés, grâce à l'animation d'ateliers participatifs, l'organisation de stages et d'événements culturels, la résidence d'artistes, le troc et la vente de surplus.



PRÉSENTATION



ORIGINE DU PROJET

Nous nous sommes rencontrés dans le milieu associatif, principalement via la **Fée des trucs**, une association active depuis plus de 12 ans en Seine-et-Marne (77).

Nous avons eu l'occasion de travailler ensemble à de nombreuses reprises. D'abord pour animer des ateliers d'initiation ou proposer des spectacles, puis nous avons créé nos propres événements, dont un festival annuel d'arts en tous genres : le **Fée'stitruc** (5ème éd. en 2017).

Nous souhaitons aujourd'hui créer un lieu permettant de délargir et de pérenniser nos activités.

CHOIX DU TERRAIN

La surface nécessaire à la réalisation du projet est estimée à **3 hectares** minimum, dont une partie arborée.

Le terrain doit être habitable et donner accès à **plusieurs sources d'eau** (réseau de distribution, puits, cours d'eau, étang...) dont au moins une source d'eau potable aux alentours.

La présence de bâtiments existants est un plus (maison, hangar, grange, cabane...).



Nous souhaitons réaliser ce projet dans la région Nouvelle-Aquitaine, autour de Bergerac, Angoulême ou Périgueux.

Le climat et la dynamique locale nous semblent propices au développement de nos activités et nous avons constaté que plusieurs terrains disponibles dans cette zone pourraient répondre à nos critères. Nous avons également rencontré de nombreux collectifs dans ce secteur.

MEMBRES FONDATEURS



Clément Devaud

34 ans, ingénieur mécanique
activités : repair'café,
constructions, menuiserie



Denis Hallay

24 ans, étudiant (enseignement)
activités : constructions,
éducation populaire, animations



Léna Texier

23 ans, étudiante (spectacle)
activités : animations,
événements, musique



Marc Sévérac

35 ans, menuisier
activités : menuiserie, construction,
agroforesterie



Mathieu Guillaume

32 ans, animateur
activités : construction,
animations, arts du cirque



Mathile Viala

27 ans, factrice
activités : agroforesterie,
élevage, transformation



Mathieu Parot

31 ans, artiste (structures)
activités : construction,
menuiserie, peinture



Romain Dumay

31 ans, développeur web
activités : agroforesterie,
transformation, communication

ACTIVITÉS

MICRO-FERME

Conception

Observation du lieu, évaluation des ressources, création du design, mise en place et entretien.

Plantation

Plantation de nombreux arbres, arbustes et plantes vivaces et culture de plantes annuelles.

Elevage

Elevage d'animaux intégrés à l'éco-système et nourris par ses ressources : poules, canards, moutons...

Récolte

Récolte des produits des plantes et des animaux : fruits et légumes, lait, oeufs, graines, bois, fourrage...

TRANSFORMATION PAYSANNE

Transformation

Transformation de produits agricoles : farines, huiles, fromages, conserves, cosmétiques...

Conservation

Conditionnement et conservation des produits et d'une grande variété de semences anciennes.

Distribution

Echange (troc et vente) des surplus avec les riverains et d'autres producteurs

Repas et fêtes paysannes

Préparation de repas collectifs à partir des ressources du lieu.

ATELIERS CRÉATION ET RÉNOVATION

Menuiserie

Création de structures pour les ateliers
Construction d'abris de stockage
Fabrication et rénovation de meubles et d'objets
Vente, échange et fabrication sur-mesure

Atelier affutage

Fabrication, restauration et entretien d'outils, aiguisage des lames...

Atelier mécanique

Conception et fabrication de pièces mécaniques
Création et modification de machines non motorisées (à pédales, à manivelle...)
Réparation et restauration de matériel divers

Atelier vélo

Atelier participatif de réparation, d'entretien et de récupération de vélos, ouvert au public.

EXPÉRIMENTATION ARCHITECTURALE DURABLE

Recherche expérimentale

Recherche de nouveaux types de structures et de matériaux.

Structures et mobilier

Conception de mobilier (extérieur et intérieur) et d'habitats pour le lieu.
Création de structures pour l'accueil du public.

Approvisionnement

Création d'un cycle d'approvisionnement naturel du bois (plantation, coupe, débit, séchage)

Sensibilisation

Organisation de stages et d'ateliers de sensibilisation à la création à l'aide de matériaux de récupération

ARTS PLASTIQUES

Atelier collectif

Création d'un atelier commun pour pratiquer la peinture et autres formes d'arts plastiques.

Résidence artistique

Création d'une résidence artistique avec échange de savoirs et conception d'une œuvre pour le lieu.

Peinture du lieu

Participation à la peinture des lieux communs et ouverts au public.

Recherche

Recherche sur la production de peinture naturelle durable et de son impact sur l'environnement.

ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET FESTIFS

Spectacles vivants

Organisation d'événements culturels et programmation de spectacles vivants.

Ateliers participatifs

Organisation d'ateliers en lien avec les différentes activités du lieu.

Café associatif

Rencontres thématiques (littérature, jeux, travaux manuels...) et vente de boissons sans alcool.

Festival annuel

Organisation d'un festival annuel d'arts en tous genres.

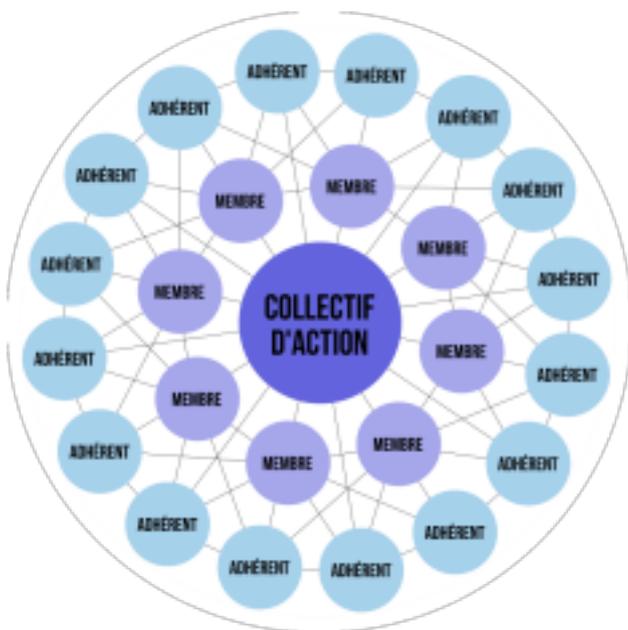
ORGANISATION

ASSOCIATION À BUT NON-LUCRATIF

Les activités exercées sur le lieu seront encadrées par une association à but non-lucratif (loi 1901).

Elle permettra de mettre en commun du matériel et des ressources.

Les investissements sont décidés collectivement.



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale (AG) réunit tous les membres de l'association au moins une fois par an pour valider les bilans et fixer les prochains objectifs.

Elle est composée :

- d'un **Collectif d'Action**, composé d'un ou plusieurs membres élus par l'AG, qui dirigent l'association et porte la responsabilité juridique ;
- des **membres** actifs, qui participent à l'organisation des activités et ont le même pouvoir de décision que les membres du CA ;
- des **adhérents**, qui utilisent les services de l'association.

Pôles d'activités

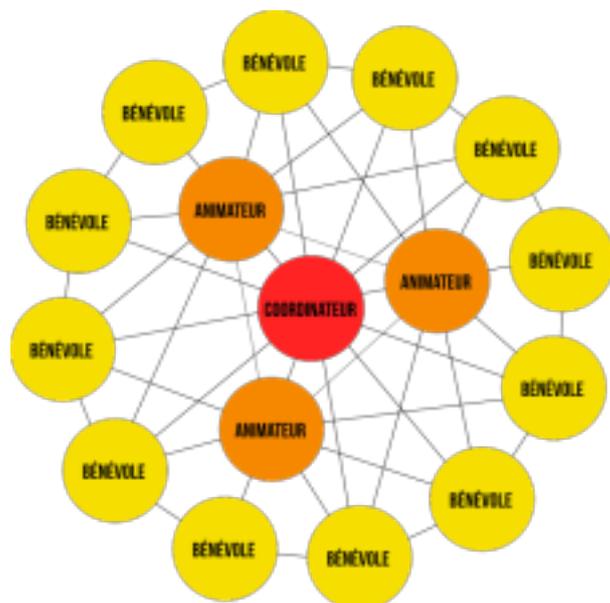
Les activités sont organisées en « pôles d'activités » dans lesquels chaque membre peut s'impliquer à différents niveaux.

Chaque pôle d'activités est coordonné par un responsable, le **coordinateur**, qui pourra avoir différents rôles selon l'organisation choisie par les membres qui y participent :

- communication interne
- organisation/animation des réunions
- gestion des besoins matériels et humains
- planification des chantiers...

Si besoin, le coordinateur peut être entouré d'**animateurs**, qui l'aident à organiser certaines activités et relaient les informations aux autres **bénévoles** et/ou aux usagers.

Les tâches à accomplir et la manière d'y parvenir sont définies collectivement par toutes les personnes concernées. Les rôles ne sont pas figés et peuvent être échangés en fonction des besoins et des disponibilités.





1) Financement et cadre légal

A. Les membres qui financent l'achat du terrain s'associent en SCI (Société Civile Immobilière), qui permet la détention d'un bien collectif.

B. La SCI met le terrain à disposition de l'association qui bénéficie de l'usufruit.

C. L'association finance le paiement des frais administratifs et des aménagements avec des cotisations :

- cotisation mensuelle (habitants)
- cotisation annuelle (adhérents)

2) Gardiennage, entretien et chantiers

A. Une partie des membres doit vivre sur place une partie de l'année pour entretenir et animer les lieux et prévenir d'éventuels vols.

B. Des bénévoles supplémentaires viendront apporter leur aide en fonction des besoins : chantiers, récoltes, événements...

3) Gestion collective

Les habitants et les bénévoles partagent du matériel et des ressources à travers l'association.

Les investissements sont décidés collectivement et financés grâce aux ressources du lieu.

4) Echanges locaux

L'association sert aussi d'interface pour créer des échanges avec l'extérieur :

A. riverains : vente/troc, ateliers participatifs...

B. associations et collectivités : animations, stages, construction...

C. producteurs : échange de ressources, prêt d'outils...

PARTENAIRES

HABITANTS ET TOURISTES

Notre objectif est de participer activement au développement du tissu associatif dans la région où nous serons implantés.

Les riverains et les touristes seront invités à découvrir le lieu et à participer à ses activités.

Nous leur proposerons également différents services, comme la transmission de connaissances, l'organisation de spectacles vivants, l'échange de ressources, ...

ÉCOLES

Nous désirons développer des activités en lien avec les écoles. Nos activités peuvent intéresser tout type de public, de l'élève de primaire à l'étudiant à l'université.

Notre lieu pourra accueillir des ateliers réguliers ou des événements ponctuels, organisés en partenariat avec les responsables des établissements.

COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Nous souhaitons participer au dynamisme local en nous intégrant à l'agenda culturel des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, département...).

Nos activités pourront également bénéficier aux établissements publics (hôpitaux, maisons de retraite, maisons des jeunes, médiathèques...).

ASSOCIATIONS

Les associations locales et nationales pourront promouvoir leurs activités en participant ou en organisant des événements à Truc'land. Nous souhaitons que ce lieu soit également une vitrine pour les associations et artistes qui partagent nos valeurs.

FERMES ET PRODUCTEURS LOCAUX

Nous souhaitons développer de nombreux échanges avec les agriculteurs et artisans locaux, en favorisant l'entraide.

Nous avons déjà rencontré de nombreux partenaires potentiels dans le secteur recherché : fermes collectives, maraîchers, éco-lieux...

FINANCEMENT

ACHAT DU TERRAIN

L'achat du terrain sera financé entièrement par les membres fondateurs du projet.

Nous ne sollicitons ni subvention, ni crédit, ni mécénat.

Pour cela, nous nous associons en Société Civile Immobilière (SCI). Chaque associé est propriétaire du bien proportionnellement au montant qu'il a apporté.

Le terrain sera ensuite mis à disposition d'une association loi 1901 qui encadrera les activités exercées sur place.

INVESTISSEMENTS

Les outils et les aménagements qui répondent à des besoins collectifs seront financés par l'association.

Un budget spécifique sera alloué à ces investissements, il sera alimenté par les recettes de l'association.

RECETTES

Cotisation annuelles des adhérents

Chaque personne qui utilise le lieu, soit pour y habiter, soit pour utiliser les ateliers, doit adhérer à l'association et payer une cotisation annuelle d'environ 15 € afin de participer aux frais administratifs (banques, assurances, impôts, taxes...).

Cotisation des habitants

Chaque personne qui habite le lieu, régulièrement ou temporairement, paye une cotisation proportionnelle à la durée de son séjour.

Production / vente

L'association pourra se financer en vendant une partie des productions et des ressources du terrain : surplus alimentaires, semences et plants, bois, objets artisanaux...

Événements

L'organisation d'événements permet de financer des projets en vendant des boissons et des repas et/ou en demandant une participation à l'entrée.

Des stages et des formations pourront être co-organisés en partenariat avec différents organismes. Les participants payent une cotisation permettant de financer une partie des travaux d'entretien du lieu.

CONTACTS

Pour en savoir plus ou nous proposer un terrain pour accueillir notre projet :

Contactez Marc Sévérac, qui est actuellement installé dans le Périgord vert :

- par téléphone, au **06 34 55 06 22**

- par e-mail, à l'adresse **severac.marc@yahoo.fr**